



Développement économique : de l'opportunité de créer une agence en Charente-Maritime

vendredi 12 décembre 2014, par [lpe](#)

Sur une initiative de la [CGPME de Charente-Maritime](#), chefs d'entreprise et élus étaient réunis vendredi dernier à Rochefort pour débattre du développement économique du territoire. Les présidents des agglomérations du département ont pu tour à tour s'exprimer sur leur vision d'une dynamique à mettre en place. L'idée émise par la CGPME de la création d'une agence de développement a été retenue par tous comme une piste possible, resterait à en déterminer les champs d'action et la gouvernance. Pour nombre de chefs d'entreprise présents lors de cette soirée, l'important étant une action pragmatique sur le terrain, sans forcément rajouter un échelon supplémentaire de décision.



Pour Jean-François Fountaine, président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, *"il est important d'investir dans l'économie locale, de mobiliser des moyens au-delà des seules aides publiques qui tendent à s'amoinrir, d'encourager l'entrepreneuriat. La création d'une agence départementale de développement économique n'est pas forcément une nécessité, l'important, c'est la montée en puissance des agglomérations face à une capitale régionale qui demain sera Bordeaux. Il faut privilégier la collaboration entre les territoires, une collaboration basée sur des valeurs communes avec une véritable stratégie d'image. L'un des premiers axes de travail serait peut-être la rédaction d'une charte réunissant les trois Communautés d'agglomération sur des valeurs communes ? Penser aussi à la mutualisation de certaines compétences comme le tourisme par exemple."*

Enfin, pour Jean-Philippe Machon, président de la toute nouvelle Communauté d'agglomération de Saintes *"le grand défi est réorienter notre territoire vers une stratégie d'investissement et d'avenir. La mutualisation s'impose pour exister au sein d'une aussi grande région qu'Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, il faut d'ailleurs aller au-delà des frontières du département, vers Cognac par exemple qui a des liens économiques forts avec la Saintonge."*



La réforme territoriale, associée à l'arrivée à la tête des agglomérations de la région de nouveaux élus (sauf dans la Vienne), semble favoriser l'émergence d'une véritable volonté de dynamique économique partenariale comme on a pu le constater lors de [la première réunion d'Aire 198](#). Qu'en Charente-Maritime, les chefs d'entreprise, réunis notamment au sein de la CGPME, soient force de proposition, semble une excellente chose. Ils sont acteurs de leur territoire et chacun a bien compris que l'avenir des territoire doit être pris en main par tous. Quant à savoir si la création d'une agence de développement serait un plus, ça reste à prouver, surtout sur le terrain de l'aménagement du territoire, une mission déjà dévolue à la société d'économie mixte SEMDAS avec succès. Par contre, il semble évident qu'une telle agence ne devrait pas être pilotée par un syndicat interprofessionnel, elle doit rassembler au-delà des clivages syndicaux.

A noter la présence à cette soirée du futur président national de la CGPME : François Asselin, actuellement président de la CGPME Poitou-Charentes.

CR.